www.mairie-saintquayperros.fr

Février 2024 n°168

La lettre
Vivre à Saint-Quay

lettre d'information municipale de Saint-Quay-Perros

Élus avec les colis de Noël

Bloavezh mat 2024

VŒUX DU MAIRE

Je tiens d'abord à remercier tous les élus ainsi que les agents pour leur dévouement à l'attention des Kénanais·es.

RETOUR BREF SUR 2023

Côté logements, **33 permis de construire** ont été instruits en 2023 (42 en 2022) ; sur 3 lotissements, on dénombre 61 maisons individuelles et 20 logements sociaux (11 en accession à la propriété). La commune s'engage encore plus sur le **don d'organes**, en devenant ambassadrice. La **vie associative** reste riche, grâce aux président·es et aux bénévoles. À noter, 2 nouvelles associations prometteuses : KEN'Anim et Quai Commun. Je remercie tous les partenaires qui ont œuvré pour la réussite de **l'expérimentation sur la RD 788** qui, je le rappelle, avait été décidée à l'unanimité. Le chantier de la **Maison Kénanaise** tient ses engagements de planning et coût.

2024 SERA UNE ANNÉE DE TRAVAUX !

Elle verra **l'inauguration de la Maison Kénanaise**, sa halle et sa place, prévue fin mai. Les aménagements extérieurs seront livrés en fin d'été. Dès que possible, St-Quay-Perros **accueillera un marché de proximité**, certains maraîchers et producteurs m'ont déjà contacté. Ce sera aussi l'année des avancées sur les **mobilités**. Les travaux sont engagés le long de la RD 788, pour une voie douce reliant le bourg au pôle sportif via le tunnel. Le **Copil sur la transformation de la RD788** reprendra bientôt, de nombreux points ont trouvé consensus, il nous reste à valider un projet global et à étudier son financement. Le débusage du ruisseau de la **Coulée Verte** est actuellement à l'étude. Les travaux sont conditionnés aux subventions de l'État. Un carnet de chantier dédié à ce sujet est en écriture. **L'ouverture à l'urbanisme de la tranche 2** du projet Crec'h Min aura lieu. Il ne s'agit plus d'un lotissement classique, mais de macro-lots en logements collectifs et d'un espace pour habitat léger. Mais il ne suffit pas d'accueillir de nouveaux habitants, il faut un parcours résidentiel ! La commune va solliciter des promoteurs sur un **projet de résidence séniors** qui corresponde à nos besoins et à nos attentes. Conformément à la loi **ZAN**, dont l'intention est louable mais qui produira un nouveau **PLUiH**, **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat** qui va réduire drastiquement notre capacité d'accueil, il nous faudra réorganiser les espaces déjà bâtis.

Cette année marque aussi la pérennisation de l'école : **111, c'est l'effectif prévu à la rentrée 2024 !** Cette augmentation est liée à une réelle politique d'accueil et un projet pédagogique ambitieux.

Enfin, 2024 sera une année de combats politiques. Un maire ne doit pas s'en tenir aux limites de sa commune. Les choix politiques internationaux, nationaux, régionaux, locaux nous impactent de façon non négligeable. Je soutiens les politiques régionales et départementales. Au niveau de l'agglo, j'ai pris des positions franches, parfois non-négociables sur des sujets importants.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une merveilleuse année 2024, emplie d'enthousiasme et de réussite, et surtout une excellente santé.

Bloavez mat ha yec'hed mat e-leizh an ti !

Olivier HOUZET

Vous pouvez retrouver en détail les vœux du maire (*vidéo et texte*) via le QR code ci-contre.

02 Urbanisme

TRANCHE 2 CREC'H MIN

Ouverture à l'urbanisation

Mardi 7 novembre 2023, la justification de l'ouverture à l'urbanisation a été actée en conseil communautaire de LTC à l'unanimité. La procédure a donc démarré pour la tranche 2 du projet Crec'h Min, elle est prévue pour un aboutissement dans 1 an.
Cet aménagement se décompose en 3 macro-lots représentant chacun 1/3 de l'espace :

- logements privés groupés dans 1 ou 2 bâtiments collectifs
- logements sociaux sous la même forme
- logements en habitat léger sur une parcelle très peu artificialisée pour un maximum d'une dizaine de petites habitations réversibles.

Cette ouverture à l'urbanisation nécessite une procédure de modification du PLU de Saint-Quay-Perros. Le bureau d'étude retenu par LTC pour suivre cette procédure est L'atelier Urbain. La réunion de lancement s'est tenue début janvier.

Portage foncier

Les parcelles cadastrales de Crec'h Min 2 sont en portage foncier par LTC pour la commune de Saint-Quay-Perros depuis 2015. Ce portage est arrivé à son terme en fin d'année 2023. La convention écrite entre LTC et la commune prévoit une clause de substitution de la commune au profit de la SEM Lannion-Trégor. Les trois entités (LTC, commune et SEM) vont devoir délibérer lors de leurs assemblées respectives pour finaliser ce portage afin que la SEM puisse mettre en œuvre le projet.

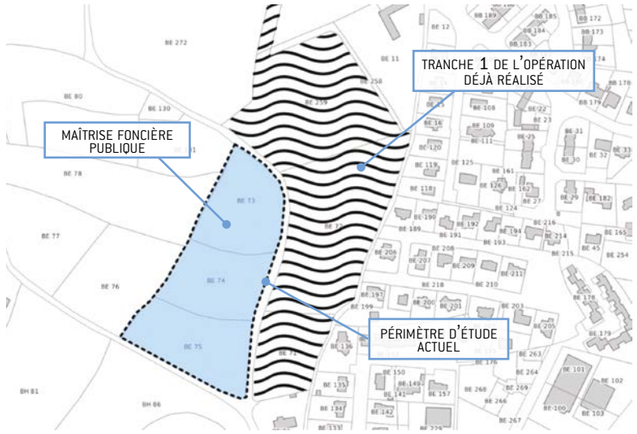

Consultation maîtrise d'œuvre pour l'aménagement

L'aménageur SEM a lancé une consultation pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement en respectant les préconisations de la commune à savoir une répartition en 3 macro-lots.
Cette consultation s'est achevée fin décembre, une CAO (à laquelle le maire est invité) a lieu courant janvier pour une préparation d'un projet d'aménagement au printemps 2024. Toute cette démarche est réalisée en parallèle de l'ouverture à l'urbanisation afin de gagner du temps et de mettre cet aménagement en œuvre dès que l'ouverture à l'urbanisation sera actée.
Ce projet d'aménagement risque d'être un des derniers consommant de l'espace naturel ou agricole, la loi ZAN bloquant le potentiel de la commune.

IMPACT DE LA LOI ZAN SUR LA COMMUNE ET SON PLU

Une loi ZAN en deux temps

La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) distribue à chaque région, puis collectivité un potentiel foncier d'urbanisation d'ENAF (Espace Naturel, Agricole ou Forestier). La répartition pour chaque commune de LTC a été calculée selon des critères complexes liés au potentiel de chaque territoire, aux objectifs de création de logement écrit dans le SCoT-LTC (Schéma de Cohérence Territoriale). Il faut noter que l'urbanisation liée aux activités économiques est enregistrée au compte de LTC et non des communes, seuls les logements comptent au niveau communal.
Le décompte des surfaces artificialisées se fera en deux temps : de 2021 à 2030, puis de 2031 à 2040. Suite aux retards du projet de Crec'h Min 1 et à l'absence de la création d'autres projets d'aménagement avant 2021, tous les projets récents sur Saint-Quay seront pris en compte dans la première phase de la loi ZAN.

PLUiH

La réorganisation par la loi ZAN des espaces à urbaniser impactera directement les possibilités de chaque parcelle à avoir ou à garder son caractère constructible. Les écarts entre le PLU communal en vigueur actuellement et le PLUiH qui entrera en vigueur vers 2025 vont donc être profonds.
Par exemple :

- un terrain en zone urbaine déjà bâti, et donc déjà consommé, peut être morcelé puis construit sans consommer de terres agricoles ou naturelles.
- une dent creuse en zone urbaine n'étant pas considérée comme ENAF lorsqu'elle représente une petite superficie peut être construite sans consommer.
- des terrains en bordure de zone urbaine verront leur fond de jardin basculer en zone naturelle non constructible, comme le sont déjà bon nombre de parcelles sur la commune.

Beaucoup d'incertitudes existent à ce jour : quid des terrains bâtis, donc déjà consommés, hors zone urbaine ? Quid des dents creuses identifiées comme à bâtir en priorité ? Quid des terrains sur lesquels des projets sont engagés ?...
Les débats en conférence des maires et en comité de pilotage PLUiH sont vifs, mais la loi s'impose à tous et nous devons collectivement trouver un moyen de la respecter.

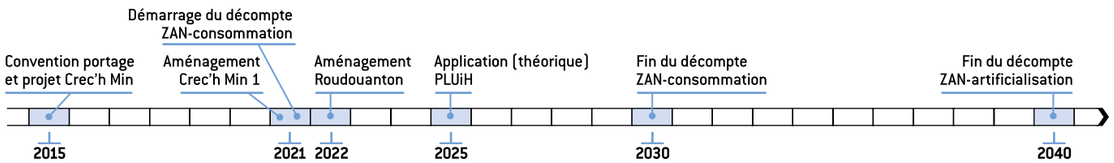

Noël 03

ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL

Nous avons choisi cette année de décorer et d'illuminer deux endroits précis, la place et l'école. L'absence d'illuminations sur l'avenue de la Mairie a pu en déconcerter certains... Ce choix est lié à la possibilité d'accrochage des guirlandes aux platanes de l'avenue : se posaient des questions de responsabilité, de taille des arbres, de matériel...
Les abords de l'école ont été décorés et illuminés grâce, en partie, au don de luminaires d'un couple de Kénanais, madame Geffroy et monsieur Bourlier, qui n'était plus en mesure de les utiliser. Les parents, le bureau de l'Amicale Laïque, les enseignantes et les élus les remercient grandement pour ce geste. Cette installation, réalisée avec l'aide des services techniques, a ravi les enfants comme les parents.
La place de la Mairie a été illuminée et décorée par les bénévoles bricoleurs de KEN'Anim :
Pierrot, Hervé, Pascal, Julien et Nathalie. Un chalet confectionné en bois de palettes a complété les décorations des années précédentes, à l'entrée du bourg. Ce fut l'occasion d'offrir un verre de vin chaud et de partager quelques gâteaux de fêtes sur la place l'avant-dernier soir de 2023.
Ces décorations et illuminations sont le fruit d'un travail collectif et participatif, ce qui répond à l'aspiration de citoyens engagés.

Il aura fallu quelques semaines à de vaillants retraités (principalement) pour confectionner ce chalet avec grand enthousiasme. Exclusivement réalisé avec du bois de palette récupéré ici et là (et surtout à la menuiserie Saliou), il pourra resservir lors des différentes fêtes sur la commune. Merci encore à Pascal, Pierrot, Hervé, Julien et Nathalie.

COLIS AUX AÎNÉS

Comme chaque année, les membres du conseil municipal ont visité nos aînés afin de leur offrir des colis confectionnés par la section CAP vente du lycée Le Dantec de Lannion et agrémentés de cartes faites par les écoliers de la commune.
Les colis sont réservés aux personnes de plus de 80 ans et/ou en situation de handicap ou d'isolement et qui n'ont, de fait, pas pu se rendre au repas des aînés qui a eu lieu le 11 novembre.
Les doyens de la commune n'ont pas été oubliés et ont reçu la visite du maire, Olivier Houzet.

Distribution de colis par Marcel Le Bozec, second adjoint chargé des travaux et constructions, et Christian Dagorn, 4ème adjoint chargé des mobilités et de la voirie.

NOËL À L'ÉCOLE

Le lundi 18 décembre, les enfants de l'école ont eu la visite du père Noël.
Les TPS/PS/MS ont reçu des jeux de société et des instruments de musique, ceux de la GS au CM2, essentiellement des jeux de société. L'âne Marius qui accompagnait le père Noël, a fait l'unanimité lors de cette livraison de cadeaux. Après le chant de Noël, le père Noël a remercié les enfants en distribuant des friandises.
Le goûter de Noël offert par la Mairie a eu lieu le jeudi 21 décembre.
Pour terminer l'année, un spectacle a été présenté aux enfants des 4 classes : «La Folle Vadrouille de Noël». Ce spectacle interactif a enchanté petits et grands !

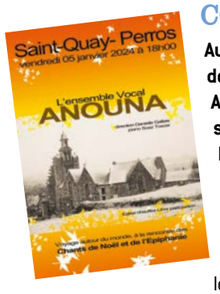

CONCERT DE L'ÉPIPHANIE

Au sortir d'une période de Covid et de virus qui a touché nombre des choristes, c'est avec un grand plaisir que l'Ensemble vocal Anouna a répondu à l'invitation de la municipalité pour donner son unique concert « de Noël », dans l'église de Saint-Quay-Perros, le vendredi 5 janvier 2024, devant un public extrêmement chaleureux, séduit par le programme de chants baroques et traditionnels. Un programme qui les a fait voyager par delà les continents, pour se terminer à l'arrivée des Rois Mages.
Le concert s'est clôturé par un chant commun entonné par les choristes et le public, pour se souhaiter mutuellement une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE. Marie et Gérard, deux nouveaux choristes, ont très honorablement passé leur baptême du feu à cette occasion. Grand merci à eux.
Les répétitions de l'Ensemble ont lieu tous les mardis à 17h.
➔ Contact : 06 67 26 58 12 ou 06 20 91 22 57.

BOURSE AUX JOUETS

Organisée à la salle Yves Guégan à quelques semaines des fêtes de fin d'année, la bourse aux jouets des 3, 4, 5 novembre a connu un franc succès. Ce week-end autour du jouet permet aux familles de préparer Noël, un Noël responsable et abordable : 1062 articles ont été proposés à la vente par 39 déposants. Deux jours durant, les clients ont pu trouver sur les étalages bien garnis le jouet, le jeu, le livre à déposer au pied du sapin.
La présidente de l'association, Mado Hamon, remercie l'équipe de bénévoles qui contribue à la réussite de cette opération. Elle tient à remercier la municipalité pour son aide (mise à disposition de la salle communale), les services techniques (préparation de la salle) et le secrétariat pour son accueil.

GOÛTER DE FIN D'ANNÉE DE L'AMICALE DES RETRAITÉS

87 adhérents étaient présents le mercredi 13 décembre pour ce dernier goûter de Noël de l'année 2023. Le président, Jimmy Bart, après avoir remercié ses bénévoles pour leur aide et soutien tout au long des mercredis, rappelle la date de l'assemblée générale, soit, le 10 janvier 2024 à 14h.
Le voyage 2024 aura lieu du 19 au 26/09 en Algarve (Portugal).
➔ Renseignements et inscriptions au 06 24 06 49 60

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS À L'ÉCOLE

VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS DE PERROS-GUIREC

Les élèves de la classe de TPS/PS/MS ont eu le plaisir de visiter la caserne de pompiers de Perros-Guirec le 16 novembre 2023. Ils ont découvert le véhicule de secours et d'assistance aux victimes (SAV), le zodiac et le camion-citerne-feux de forêts ainsi que l'habillement complet d'un sapeur pompier allant combattre le feu. Les sapeurs-pompiers, dont deux pères d'élèves de la classe, leur ont également fait manier la lance à incendie pour la plus grande joie des enfants !

INTERVENTIONS MUSIQUE

Les enfants, de la TPS au CE2, ont pu bénéficier d'une dizaine de séances musicales, d'octobre à décembre, avec l'intervention de Christelle Gonet, la dumiste. Le travail était une ouverture à la culture du monde par l'écoute de musiques traditionnelles, la découverte d'instruments traditionnels et de comptines et chants d'origine variée. Quelques danses du monde étaient aussi au programme.

MAISON DES MINÉRAUX

En octobre, la classe de CM a été visiter la Maison des minéraux à Crozon. D'abord, chacun a pu aller collecter des fossiles sur une plage. Puis, après le pique-nique, la guide a conduit le groupe dans le musée.

JOURNÉE DU SAMEDI 11 NOVEMBRE

Une belle journée à la salle Yves Guégan entre commémoration de l'armistice et repas des aîné·es . La salle Yves Guégan s'est animée très tôt ce samedi matin du 11 novembre. Dans les cuisines, Laurent, chef cuisinier de la commune confectionne déjà le repas des aîné·es, soit plus de 100 personnes nées avant le 1er janvier 1957. Au menu : potage d'automne, terrine de la mer, blanquette de veau, plaisir d'escargot et dessert surprise.
Les élus se sont retrouvés vers 9 heures pour dresser et décorer les tables déployées la veille par Pascal et l'équipe des services techniques.
À 11 heures, le rendez-vous au pied du monument aux morts a permis à Michel Benoît, maître de cérémonie, et à plus d'une trentaine de Kénanais, d'honorer les morts de la 1er Guerre mondiale. La fleur de Bleuet, arborée au veston, a pris valeur de symbole car elle rappelle la couleur bleue de l'uniforme neuf des jeunes recrues, surnommées « bleuets » par leurs camarades.
À midi, tout le monde s'est dirigé vers la salle Yves Guégan pour lever le verre de l'amitié et de la paix. Une demi-heure plus tard, les aîné·es venu·es pour le repas dansant, ont croisé les invités du 11 novembre. Le service à table a été assuré avec qualité et gentillesse par Valérie, Noémie et Caroline ainsi que par deux jeunes intérimaires venues les seconder. C'est le groupe "Romance" qui a joyeusement animé et fait danser jusqu'à 18 heures. Merci à toutes et tous pour l'ambiance chaleureuse, conviviale et amicale qui a fait rayonner ce bel après-midi automnal.

SEMAINE DE LA CRÉATION

Chaque année depuis 34 ans la salle Yves Guégan abrite l'évènement artistique incontournable de l'hiver dans le Trégor. Évoluant dans des techniques très diversifiées, les artistes ont exposé leurs œuvres jusqu'au 26 décembre dans une ambiance chaleureuse.
Marie-Paule Le Goff tient à remercier monsieur le maire et son conseil municipal, le personnel communal, la petite équipe qui l'entoure et bien sûr tous les exposants sans qui rien ne pourrait avoir lieu.

VIN CHAUD DE L'AVANT-VEILLE

Pendant la construction du chalet (voir page 3), **l'idée a fait son chemin de terminer 2023 autour d'un vin chaud.** Une quarantaine de personnes se sont retrouvées, malgré le froid, la pluie et le vent, samedi 30 décembre de 17h à 18h30 sur la place pour un vin chaud offert par KEN'Anim.
Rendez-vous sous la halle de la Maison Kénanaise l'année prochaine !

ÉNIGME

La boîte à souvenirs de St-Quay-Perros

RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N° 167

Albert Jacquard est venu à St-Quay-Perros en 2000 pour l'inauguration de l'école qui porte son nom, puis en 2010 pour les dix ans de l'école. Les 2 visites du célèbre généticien dans la commune restent comme des moments forts d'échanges. Roland Geffroy, maire de l'époque et à l'initiative de ce nom, se souvient de ces journées magiques. « Il avait le sens de la formule qui éclaire, et un contact extraordinaire avec les enfants ».

NOUVELLE ÉNIGME

Quand ont été construits l'église et le presbytère ? Où se situaient les toilettes du presbytère ?

➔ Réponse au prochain numéro, avec une nouvelle énigme à résoudre !

NOS ROUTES NE SONT PAS DES POUBELLES !

Cette nouvelle année 2024 sera pour notre groupe de ramasseurs bénévoles l'occasion de reprendre nos nettoyages de rues et chemins kénanais mensuellement. Les nombreuses tempêtes, les chantiers en cours..., jonchent notre bel environnement de détritus polluants. Il faut donc continuer à être vigilant à nos gestes en arrimant les poubelles, en gérant les déchets de chantier, en faisant attention à nos gestes quotidiens et surtout en venant nous rejoindre lors d'un ramassage de déchets ! Nous avons encore et toujours besoin de volontaires, pour une balade/ramassage dans la bonne humeur pendant 1 à 2h selon la météo. Nous vous attendons chaque dernier dimanche du mois avec impatience.

➔ N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : lespetitsramasseurs@gmail.com

LES PANIERS DU BOCAGE S'INSTALLENT À SAINT-QUAY-PERROS

En octobre, Saint-Quay-Perros a accueilli l'ouverture d'un dépôt des «Paniers du Bocage», une initiative qui a rapidement gagné le cœur des habitants. Ce projet novateur est un groupement de producteurs locaux et d'un épicier, autour d'une vision commune : promouvoir une agriculture biologique paysanne et relocaliser l'approvisionnement en produits frais et de saison dans la région du Trégor.

Le concept est simple et efficace. Les participants créent leur compte sur le site (lespaniersdubocage.com), composent un panier d'un minimum de 10€ entre le samedi midi et le mercredi 20h, puis viennent récupérer leur panier à la Banque Alimentaire (sous la salle Y. Guégan) le vendredi entre 17h30 et 19h. Les permanences sont assurées par les bénévoles de l'association Quai Commun.

UN PREMIER REPAIR CAFÉ COURONNÉ DE SUCCÈS

Le 9 décembre, la commune a accueilli son tout premier Repair Café, une initiative conjointe des associations KEN'Anim et Quai Commun.
Cet événement, axé sur la réparation d'objets et la réduction des déchets, a réuni la communauté locale autour de valeurs éco-responsables.
Sept bénévoles dévoués ont consacré leur matinée à restaurer une variété d'articles allant du petit électroménager aux vêtements, en passant par des objets électroniques et même de la maintenance informatique grâce à la participation du Club Informatique Kénanais. Une quinzaine de personnes sont venues des alentours pour bénéficier des compétences des bénévoles. L'énergie positive et l'enthousiasme étaient palpables...

Cet événement n'est pas seulement une réponse pratique aux défis de la surconsommation et du gaspillage, mais il souligne également l'importance des valeurs telles que la solidarité et le partage. Les organisateurs envisagent déjà de faire du Repair Café un rendez-vous régulier, encouragés par le soutien de la commune. Un pas de plus vers un mode de vie plus durable et une communauté plus forte et connectée.

HOMMAGE À GABY TRÉANTON

Gaby Tréanton était une figure incontournable de la vie kénanaise. Elle habitait Saint-Quay-Perros depuis 1965. Après une enfance à Morlaix, elle est devenue institutrice, entre autres à Bréhat, puis a fini sa carrière à l'école de St-Quay.
Ce petit bout de femme impressionnait quiconque la rencontrait. Souriante, discrète, humble, mais d'une détermination insoupçonnée, elle s'est engagée dans beaucoup d'associations humanitaires, philosophiques, pacifistes, et a surtout milité pour la langue internationale Espéranto qui était la colonne vertébrale de tous ses engagements. (voir VSQ 154 - jan. 2020)
Les amis de Gaby souhaitent, cinq ans après son décès, lui rendre un hommage en toute simplicité, au cours d'une après-midi commémorative où se retrouveront tous ceux qui l'ont connue de près ou de loin. On y trouvera une exposition de photos, on y entendra des témoignages, on pourra s'y procurer la biographie que Gaby a écrite quelques années avant sa mort. Ceux qui voudront pourront ensuite aller sur sa tombe au cimetière des Fontaines, pour y découvrir une sculpture réalisée par un artiste de la région, offerte par « les amis de l'Espéranto ». Enfin, l'après-midi se terminera par un pot de l'amitié.

➔ Rendez-vous le dimanche 17 mars 2024, à partir de 14 heures à la salle Yves Guégan.

GESTION DE LA TEMPÊTE CIARAN

La tempête du jeudi 2 novembre 2023 restera dans les mémoires des Kénanaises et Kénanais. Des quartiers de Saint-Quay se sont retrouvés sans électricité, certains durant de nombreux jours. Les services techniques étaient à pied d'œuvre dès le vendredi matin, en priorité pour dégager des arbres tombés sur les routes un peu partout. Ils n'ont pas ménagé leur peine, aidés par des habitants. Plusieurs élus et élues ont fait un tour de la commune pour rencontrer le plus possible les habitantes et habitants qui restaient dans le noir. Toutes les demandes d'assistance qui nous sont parvenues (en physique, par email, par téléphone) ont reçu une réponse. La Mairie a proposé l'accès à ses salles pour quelques heures au chaud et avec du réseau. La bourse aux jouets s'est malgré tout tenue le week-end et a permis de se dire que les habitants et habitantes dans la peine y trouveraient un accueil chaleureux.
Quand le téléphone est redevenu opérationnel à la mairie, les services n'ont cessé d'appeler, comme les naufragés du courant, les numéros de dépannage, mais sans plus de succès qu'eux. Les équipes d'intervention avaient du mal à donner les dates précises.
Nous n'avons pas pensé à tout malgré notre bonne volonté. C'est pourquoi nous allons mettre en place un protocole de crise en prévision d'une éventuelle prochaine catastrophe. Cela comprendra notamment un groupe électrogène permettant de chauffer une salle municipale et d'avoir du courant, de prévoir une permanence avec un accueil tous les jours durant la durée de la situation de crise, de mobiliser immédiatement les référents de quartier, de rappeler de respecter les rubalises mises en place par les pompiers pour la sécurité de tous...
Heureusement presque partout l'entraide a prévalu, beaucoup avaient du courant et ont partagé avec ceux n'en avaient pas. Très peu de personnes sont restées isolées mais c'est encore trop. Merci à toutes les Kénanaises et Kénanais pour leur élan de solidarité qui a rendu les choses moins difficiles pour beaucoup.
Pour information, les arbres tombés sur la chaussée après une tempête appartiennent de fait à la commune. Cependant, chaque habitant ou habitante peut couper et ramasser ce bois en veillant à tout ramasser si possible et en ne laissant rien sur la chaussée ou dans les douves. Une route reste encombrée à Keriavily, le propriétaire des arbres assurés attend l'intervention d'un abatteur.

ENQUÊTE INSEE SUR L'EMPLOI

Des logements à Saint-Quay ont été tirés au sort pour la prochaine enquête de l'INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Elle permet de nous comparer à nos voisins européens et fournit des données précises sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. Les personnes concernées seront interrogées d'abord au domicile, puis par téléphone ou Internet. Une enquêtrice prendra contact avec elles du 5 au 25 février 2024, munie d'une carte officielle. La participation de tous est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Vos réponses resteront strictement confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

BIBLIOTHÈQUE

Le prix Louis Guilloux - organisé par la Bibliothèque des Côtes d'Armor - auquel nous participions, a été remporté à une large majorité par l'autrice Pauline Hillier pour son roman « Les contemplées ».
Ce livre autobiographique, nous raconte l'emprisonnement de Pauline (ex Femen) pour avoir manifesté devant le tribunal de Tunis seins nus. Malgré les conditions très dures de son enfermement, elle va vivre une expérience incroyable d'humanité avec ses codétenues qui donne toute sa valeur à ce livre.

RENATURATION DU RUISSEAU DE LA COULÉE VERTE

Comme annoncé dès le début du mandat, le projet de débusage et renaturation du ruisseau du vallon qui coule au fond de la Coulée Verte est actuellement en étude. Les travaux sont conditionnés aux subventions de l'État via le fond vert et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Un carnet de chantier dédié à ce sujet est en écriture car l'étude arrive à sa fin, après une déambulation et un atelier citoyens, le groupement d'étude va présenter un projet d'ici fin février.

08 Agenda

N'hésitez pas à **consulter le site et les réseaux sociaux** de la Mairie régulièrement pour **plus de détails sur les événements**.

MARS

Vendredi 15 mars
> Fresque du climat,
salle des conseils, de 9h30 à 12h30

Samedi 16 mars
> Achat groupé de panneaux solaires individuels, atelier d'aide au montage

Dimanche 17 mars
> Hommage à Gaby Tréanton,
salle Yves Guégan, 14h

Mardi 19 mars
> Cérémonie du souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie

Dimanche 24 mars
> Fest-deiz de l'association des Danses bretonnes, salle Yves Guégan, 14h

MAI

Dimanche 5 mai
> Musiques sur place : Men in Rock,
place de la Mairie, 17h à 20h

Mercredi 8 mai
> Cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945, 11h

À partir du 13 mai
> Ateliers participatifs R(o)ue libre

Lundi 20 mai
> Pardon de Saint-Méen, 10h30

JUIN

Samedi 1er juin
> R(o)ue libre avec la batucada Distribilh

Dimanche 9 juin
> Élections européennes

Samedi 15 juin
> Voyage en Coulée Verte - concerts

Dimanche 23 juin
> Kermesse de l'Amicale laïque

Samedi 29 juin
> Bal annuel des Scots bonnet

Dimanche 30 juin
> Musiques sur place : Trégor star band - place de la Mairie, 17h à 20h

JUILLET

Samedi 20 juillet
> Pardon de Saint-Quay

> Fest-noz > Coulée Verte

VŒUX DE L'OPPOSITION

Les élus de la liste « **AGIR pour Saint-Quay-Perros** » offrent à tous les Kénanais et Kénanaises leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr
michel.benoit@mairie-saintquayperros.fr

État civil 2023

Naissances

Janvier
08 Lucien ADAM

Mars
08 Gabriel Michel Erwan GARNIER

Septembre
20 Milio MIGNONNEAU

Mariages

Juin
1er Anthony Jacky Bernard GUILBERT & Ludivine MIRRONET

Décès

Février
18 André Philippe Georges HAREL - 77 ans

Mars
02 Yves Pierre Marie MALCOSTE - 85 ans
04 Albert Désiré LE SCORNET - 73 ans
16 Yvon Alain François LE MORVAN - 74 ans
17 Jean François LE BRAS - 70 ans
26 Pascal Paul JACQUIER - 60 ans

Juin
08 Jean Henri Fernand LANGRÉE - 80 ans

Juillet
05 Louis Jacques BAILLON - 90 ans
10 Yves Georges Serge DAVOULT - 76 ans
10 Nicole THOUILIN veuve LE BRIS - 64 ans

Octobre
23 Maurice Yves Emile CHEVANCE - 78 ans

Novembre
29 Hélène GRENES veuve CUZIAT - 86 ans
30 Gérard Pol LAURENT-LOTTON - 81 ans

Décembre
06 Micheline Marie Thérèse ROUILLÉ épouse HAMELIN - 68 ans
15 Colette Irène Angèle LAVOINE épouse GALHAUT - 87 ans

commune de Saint-Quay Perros
SANT-KE-PERROZ

Mairie de Saint-Quay-Perros
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - contact@mairie-saintquayperros.frr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : **Olivier Houzet** Rédactrice en chef : **Hannah Issermann** Comité de rédaction : **Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer** Conception graphique et mise en page : **Antoine Verbrugghe** Photos : **Mairie, Michel Benoît**
Impression : **Publi Trégor** Tirage : **850 exempraires**

Pour tout problème de réception de "la lettre", contacter la mairie.
Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr

IMPRIM'VERT
imprimé sur papier PEFC